

Séance du : 7 décembre 2020

n°55/2020

L'an deux mille vingt, le sept décembre à 17 heures 30.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 1^{er} décembre 2020, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au foyer rural d'Avignonet Lauragais, siège du Pole Territorial et Rural, sous la présidence de M. Gilbert HEBRARD.

Mme HAYBRARD DANIELI est désignée comme secrétaire de séance.

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Mmes Sophie ADROIT, Christine BIGNON, Isabelle HAYBRARD DANIELI, Catherine LATCHE, Martine MARECHAL, Hélène MARTY, Nathalie NACCACHE, Florence SIORAT, Estelle VILESPY.

Mrs Gilbert HEBRARD, Brice ASENSIO, Serge BARTHES, Robert BATIGNE, Pierre BODIN, Jean-Pierre BOMBAIL, Guy BONDOUY, Jean-Clément CASSAN, Christian CESSSES, François DEMANGEOT, Christian FABRE, Michel FERRET, Michel GALANT, Bertrand GELI, Jean-Luc GOUXETTE, Dominique GUIRAUD, Laurent HOURQUET, Alain ITIER, Olivier JULLIN, Serge KONDRYSZYN, Jean LAGOUTTE, Christian MAZAS, Marc MENGAUD, Pierre MONOD, Jean-Marie PETIT, Henri POISSON, Christian PORTET, Christophe PRADEL, Jean-Pierre QUAGLIERI, Daniel RUFFAT, Alain SCHMIDT, Serge SERRANO, John STEIMER, Gilles TERRISSON, Raymond VELAND, Rémy ZANATTA,

Délégués suppléants représentant un délégué titulaire :

Mmes Sabine CHABERT, Reine EXPERT, Annie PERA.

Mrs Michel ARPAILLANGE, Philippe HEDIN, Philippe LASMAN, Gérard LAVIGNE, Roger PEDRERO.

En exercice : 63

Présents ou représentés : 53

Délégués titulaires ayant donné pouvoir :

Lison GLEISES à Gilbert HEBRARD

Serge CAZENAVE à Estelle VILESPY

Excusés :

Mmes Lison GLEISES, Virginie MIR, Florence RANC.

Mrs Bernard BARJOU, Serge CAZENAVE, Jacques DANJOU, Pierre VIDAL.

Objet : Marché public siège administratif du PETR : choix des entreprises

Vu la délibération n°23/2014 en date du 15 septembre 2014, portant transformation du syndicat mixte en PETR du Pays Lauragais ;

Vu l'arrêté inter préfectoral en date du 24 décembre 2014 portant transformation du Syndicat Mixte du Pays Lauragais en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais,

Vu la délibération 51/2017 du 11 septembre 2017, adoptant le programme des travaux d'extension, de réhabilitation et d'aménagement du siège administratif du PETR du Pays Lauragais situé à Montferrand et son enveloppe financière prévisionnelle,

Vu la délibération n°10/2018 du 12 février 2018, attribuant le marché de maîtrise d'œuvre au Cabinet d'architecture l'ATELIER T situé à Revel (31) et à ses cotraitants, les bureaux d'études OPC WAVELET, SAI, GCIS.

Vu la délibération n°38/2018 du 10 septembre 2018 approuvant le contenu architectural de l'avant-projet définitif relatif au projet de réhabilitation / extension du siège administratif du PETR du Pays Lauragais,

Vu la délibération 53/2018 du 12 novembre 2018 approuvant l'avant-projet définitif et son enveloppe financière,

Vu la délibération 25/2019 du 16 avril 2019 portant approbation du nouvel Avant-Projet définitif et de son enveloppe financière pour le projet de réhabilitation / extension / aménagement du siège administratif du PETR,

Vu la délibération 39/2019 du 25 novembre 2019 portant réactualisation de la demande de subventions pour le projet de réhabilitation / extension / aménagement du siège administratif du PETR,

Vu le permis de construire déposé le 28 mai 2019 et accordé le 18 février 2020,

Monsieur le Président rappelle que depuis 2015, le PETR du Pays Lauragais porte un projet de réhabilitation, extension et aménagement de son siège administratif situé au 3 chemin de l'obélisque 11320 MONTFERRAND (son siège social étant situé à 31290 Avignonet-Lauragais).

Ce projet vise, notamment, à :

- Adapter les locaux aux besoins de l'équipe administrative, renforcée au regard des missions qui lui ont été confiées suite à la création du PETR en 2015 par volonté unanime de ses communautés de communes membres,
- Rendre accessibles les locaux aux Personnes à Mobilité Réduite,
- Poursuivre la rénovation énergétique du bâtiment existant, qui sera, entre autres, complétée par l'installation d'une toiture photovoltaïque en auto consommation.

Par ailleurs, ce projet global permettra un embellissement architectural du bâtiment existant ainsi qu'une re végétalisation de la parcelle.

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : scot.lauragais@orange.fr

Plus globalement, ce projet a pour objectif d'améliorer l'intégration paysagère des locaux dans ce site emblématique de Naurouze, à proximité du canal du Midi, dont la préservation et la valorisation constituent un enjeu majeur pour le territoire.

Ce projet a fait l'objet de nombreuses modifications entre le programme des travaux adopté par délibération 51/2017 du 11 septembre 2017, dont les principales sont intervenues suites aux demandes des services de l'Etat (le projet est soumis depuis fin 2017 à la réglementation de protégeant les abords du canal du Midi). Il a donné lieu au dépôt de 2 permis de construire (novembre 2018 et mai 2019).

Après examen en CDNPS, le projet s'est vu accordé son permis de construire le 18 février 2020, permettant ainsi d'engager la consultation des entreprises.

Réunis en CAO et commission travaux, après négociation, les élus du Bureau proposent d'attribuer les lots du marché aux entreprises suivantes :

- lot 1 Démolition / VRD / GO : Guilhot (Castelnaudary)
- lot 2 Charpente / Couverture / Bardage : Entreprise Fels (Verdale (81))
- lot 3 Enduits / Parements : Entreprise Cazeneuve (Mascarville (31))
- lot 4 Menuiseries Extérieures : Entreprise Rey Alu (DOURGNE (81))
- lot 5 Platerie / Isolation / Faux Plafond : Entreprise Montagne (REVEL)
- lot 6 Menuiseries Intérieures : Entreprise Montagne (REVEL)
- lot 7 Plomberie/Sanitaire/Chauffage et VMC : Entreprise Adecotherm (Toulouse)
- lot 8 Electricité / Courants Faibles : Entreprise Seica (Castelnaudary)
- lot 9 Photovoltaïque : Entreprise Cegelec (Perpignan)
- lot 10 revêtements Sols et faïences : Entreprise Xivecas (SAINT SERNIN LES LAVAUR (81))
- lot 11 Peintures : Entreprise Xivecas (SAINT SERNIN LES LAVAUR (81))
- lot 12 Espaces Verts : Entreprise Cmeve (BOUILLARGUES (30))

Pour rappel, le lot 00 concernant le désamiantage a fait l'objet d'un marché public sans publicité ni mise en concurrence confié à l'entreprise CRESPIY (Revel).

Ces entreprises seront notifiées après avis du comité syndical, et feront l'objet d'un ordre de service.

Pour cela, il est souhaité d'attendre confirmation des possibilités d'autofinancements par les établissements bancaires avant d'engager la procédure auprès des entreprises.

Où l'exposé de Monsieur le Président,

Après délibération, le Comité syndical DECIDE, à l'unanimité :

- 1°) - **D'Attribuer en conséquence les lots de ce marché aux entreprises tel que présenté** sous réserve de la régularité de leur situation au regard du code du travail et de la production de son attestation d'assurance décennale ;
- 2°) **D'approuver** le contenu de ce marché et d'autoriser Monsieur le Président à le signer pour un montant forfaitaire provisoire de 582 182 euros hors taxes, étant précisé que les crédits correspondants sont prévus et inscrits au budget primitif,
- 3°) - **D'autoriser** Monsieur le Président à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de ce marché

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : scot.lauragais@orange.fr

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Fait à Avignonet-Lauragais, le 7 décembre 2020.

REU
L
Le Président


Gilbert HEBRARD